

À PROPOS

À propos de Black Rock Sénégal

Black Rock Sénégal est un programme multidisciplinaire d'artistes en résidence fondé par l'artiste de renom Kehinde Wiley en 2019. Nommée d'après les roches volcaniques qui recouvrent son littoral, la résidence rassemble des artistes internationaux pour vivre et travailler sur la côte nord-ouest de Dakar, au Sénégal, pour des séjours de 1 à 3 mois. Notre mission est de soutenir la nouvelle création artistique par le biais d'échanges collaboratifs et d'inciter au changement dans le discours mondial sur l'Afrique.

Comment participer

Black Rock Sénégal organise une fois par an un appel à candidatures ouvert à tous les candidats âgés de plus de 18 ans. Tous les candidats doivent soumettre leur candidature via ce portail et inclure une lettre de motivation, un CV et un portfolio de leur travail (comprenant des images et des descriptions). Veuillez noter que nous n'accepterons pas les candidatures qui ne respectent pas les lignes directrices. La soumission d'une candidature est gratuite.

Les exigences en matière de portfolio dépendent de la catégorie dans laquelle vous postulez : Peinture, Photographie, Textile, Film, Son/Performance, Technique mixte et Sculpture. Il vous sera demandé de télécharger des "projets", chacun comportant un certain nombre d'images ou de fichiers. Tous les projets doivent être soumis dans la même catégorie. Chaque "projet" doit être considéré comme un regroupement de fichiers, soit comme une série d'œuvres d'art, soit comme plusieurs images détaillées d'une seule œuvre d'art. Veuillez noter que chaque "projet" individuel devra être accompagné d'un titre, d'une année de création et d'une description du projet. Chaque image/fichier individuel que vous téléchargez dans chaque "projet" devra être accompagné d'un titre d'image, d'une année de création, d'un support et d'une description de l'image.

Ce que les résidents reçoivent

Les résidents sont logés, nourris et disposent de studios individuels, ainsi que de l'accès à un certain nombre d'espaces communs tels que la bibliothèque, la salle de sport, le sauna, la piscine et les jardins. Les résidents bénéficient d'un personnel local pour les aider à s'orienter dans Dakar et d'un tuteur linguistique pour les aider en anglais, en français et en wolof, les trois langues principales du programme. Les résidents reçoivent également une allocation qui leur permet d'acheter des fournitures et de participer à des activités culturelles pendant leur séjour.

Les anciens membres du comité de sélection sont les suivants

Tunji Adeniyi-Jones, ancien élève du BRS, Y1 ; Osei Bonsu, conservateur de l'art international, Tate Modern ; Kimberly Drew, directrice, Pace Gallery ; Larry Ossei-Mensah, conservateur et cofondateur, ARTNOIR ; Antwaun Sargent, écrivain, conservateur et directeur, Gagosian ; Adam Weinberg, directeur du Whitney Museum of American Art ; Swizz Beatz, artiste ; Thelma Golden, directrice du Studio Museum in Harlem ; Thomas Lax, conservateur au Museum of Modern Art ; Christine Riding, chef du département de la conservation à la National Gallery ; Mickalene Thomas, artiste, et Carrie Mae Weems, artiste ; Sir David Adjaye OBE, architecte ; Amoako Bofofo, artiste ; Naomi Campbell, mannequin et activiste ; Yagazie Emezi, artiste et résidente de Black Rock Senegal en 2019 ; Christine Kim, conservatrice, LACMA ; et Anne Pasternak, directrice du Brooklyn Museum ; Jeffrey Deitch, conservateur et galeriste ; Aissa Dione, designer textile ; Reni Folawiyo, entrepreneur ; Cathia Lawson, collectionneuse d'art ; Glenn Ligon, artiste ; et Katherina Olschbaur, artiste et ancienne résidente de Black Rock Sénégal.

CATÉGORIES

Les pratiques artistiques acceptées sont les suivantes: cinéaste, mixed-media, peintre, photographe, sculpteur, son/performance/pratiques temporelles, artiste textile et écrivain.

CALENDRIER

| | |
|------------------|---|
| 15 Novembre 2023 | Ouverture des soumissions |
| 15 Janvier 2024 | Date limite de soumission |
| Avril 2024 | Annnonce des artistes en résidence du cycle 5 |

FAQ

Quelle est la mission de Black Rock Sénégal ?

Black Rock Sénégal est un programme de résidence pour artistes multidisciplinaire fondé par l'artiste de renom Kehinde Wiley en 2019. C'est ce rivage, couvert de roches noires volcaniques, près duquel il est situé, qui a donné son nom à Black Rock. La résidence invite des artistes internationaux à venir vivre et travailler à Dakar, au Sénégal, pour une période allant d'un à trois mois. Notre mission est de soutenir la création artistique africaine émergente à travers des collaborations et de faire évoluer le regard du monde occidental sur ce qu'est l'Afrique d'aujourd'hui.

Où est située Black Rock Sénégal ?

Black Rock Sénégal est situé à Dakar, la capitale du Sénégal. La ville est située sur la pointe ouest de l'Afrique continentale, et est bordée par l'océan Atlantique. Black Rock est situé dans le quartier de Yoff Virage, à environ vingt minutes au nord-ouest du centre-ville.

Qui a fondé Black Rock Sénégal ?

Black Rock Sénégal a été fondé par l'artiste Kehinde Wiley en 2019.

Combien d'artistes participent au programme chaque année ?

Nous accueillons trois artistes à la fois et sélectionnons environ 16 artistes par an.

Est-il Black Rock ouvert au public ?

Malheureusement, nous ne sommes pas actuellement en mesure d'offrir un accès public à Black Rock Senegal.

Quelle programmation propose Black Rock Sénégal aux artistes en résidence ?

Nous encourageons les artistes à assister à des événements, à visiter et apprendre des artistes et designers locaux, et de s'engager avec la scène culturelle de la ville. Notre personnel travaille en étroite collaboration avec les résidents de Black Rock pour identifier les collaborations potentielles et suggérer des opportunités qui pourraient les intéresser tout au long de leur séjour.

Qui peut postuler au programme Artiste en résidence ?

La résidence est ouverte à tout artiste âgé de plus de 18 ans. Les cycles de candidature sont annoncés sur notre site Web, notre page instagram et via notre newsletter.

Quelles sont les pratiques artistiques acceptées ? Que dois-je faire si je ne vois pas ma pratique artistique ?

Les pratiques artistiques acceptées sont les suivantes : cinéaste, mixed-media, peintre, photographe, sculpteur, son/performance/pratiques temporelles, artiste textile et écrivain. Le nombre d'œuvres requis dans le portfolio dépend de la pratique artistique que vous sélectionnez. Tous les projets soumis par un même demandeur doivent l'être dans la même catégorie.

Si vous ne voyez pas votre pratique artistique dans la liste, nous vous recommandons de sélectionner la discipline la plus étroitement liée à votre médium ou la plus étroitement liée aux œuvres de votre portfolio et au projet que vous développerez pendant votre résidence.

Si je fais partie d'un collectif, comment postuler pour la résidence ?

Si vous faites partie d'un collectif ou d'un duo, chaque individu doit postuler pour la résidence et chaque candidature sera considérée séparément. Cependant, veuillez noter dans votre candidature que vous faites partie d'un collectif et que cela doit être pris en compte dans votre participation.

Qui dois-je contacter pour obtenir de l'aide avec ma candidature ?

Pour toute question complémentaire sur le processus de candidature, veuillez contacter : apply@blackrocksenegal.org. Veuillez noter que tout dossier de candidature envoyé à cette adresse e-mail ne sera pas accepté.

Quel est le processus de sélection pour être accepté dans le programme de résidence ?

Les artistes sont sélectionnés par un comité de professionnels de l'Art et de la culture qui change chaque année.

Quel est le meilleur moyen de se tenir au courant de l'actualité de Black Rock Sénégal ?

La meilleure façon de rester au courant de nos annonces est de suivre notre page Instagram [@blackrocksenegal](https://www.instagram.com/blackrocksenegal). Nous publions également des mises à jour sur notre site Web à l'adresse blackrocksenegal.org/category/news/.

TERMES ET CONDITIONS

En soumettant des photographies à Black Rock Senegal, vous reconnaissez et acceptez les conditions de participation suivantes. L'ensemble du processus de soumission et de sélection est facilité par Picter (picter.com), et il vous est demandé de créer un compte sur Picter et de soumettre votre travail à Black Rock Sénégal par l'intermédiaire de Picter. Vous acceptez que les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité de Picter complètent les présentes conditions de participation et peuvent être consultées à l'adresse <https://www.picter.com/terms-of-use>.

QUALIFICATIONS

Tous les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans.

DATE LIMITE

La date limite de soumission est le 15 janvier 2024 à 23h59 EST. Black Rock Sénégal se réserve le droit de modifier cette date limite à tout moment.

DONNÉES PERSONNELLES

Toutes les données personnelles que vous fournissez au cours du processus d'inscription et de soumission seront stockées pour les besoins de la soumission et de l'administration de l'image, de l'organisation et des statistiques et ne seront pas partagées en dehors du comité de sélection pour quelque raison que ce soit sans approbation préalable supplémentaire. Toute collecte de données statistiques ne sera effectuée et utilisée que sous forme anonyme. La politique de confidentialité de Picter (<https://www.picter.com/privacy-policy>) s'applique.

DÉCLARATION DE DROITS D'AUTEUR

Vous déclarez être le seul détenteur des droits d'auteur de toutes les photographies soumises et acceptez de soumettre des photographies de tiers uniquement si vous avez l'autorisation explicite des détenteurs des droits d'auteur respectifs.

Vous déclarez avoir obtenu le consentement explicite de toutes les personnes figurant sur les photographies soumises (ou de leur tuteur légal dans le cas d'enfants) pour soumettre

Vous déclarez être le seul détenteur des droits d'auteur de toutes les photographies soumises et acceptez de soumettre des photographies de tiers uniquement si vous avez l'autorisation explicite des détenteurs des droits d'auteur respectifs. Vous déclarez avoir obtenu le consentement explicite de toutes les personnes figurant sur les photographies soumises (ou de leur tuteur légal dans le cas d'enfants) pour soumettre.